



LEFÈVRE Jacques

28 ans

Né le 6 décembre 1933 à Morgny

Domicilié à Laghouat (Algérie)

Gendarme

Marié, père de deux enfants

Croix de la Valeur militaire avec palme
Médaille d'honneur de la Gendarmerie nationale
à titre posthume - Médaille commémorative des
opérations de sécurité et de maintien de l'ordre
en Afrique du Nord avec agrafes « Tunisie » et
« Algérie »

Mort pour la France

1962



Appelé à l'activité militaire le 8 septembre 1954, Jacques Lefèvre est affecté au 4^e bataillon d'infanterie. Arrivé au corps, il est volontaire pour servir en Afrique du Nord. Le 23 janvier 1955, il embarque à Marseille pour Tunis (Tunisie) où il débarque le 24 janvier et rejoint le 60^e régiment d'infanterie. Libéré de ses obligations légales, le 29 février 1956, il est maintenu sous les drapeaux.

Le 23 février 1957, il est renvoyé dans ses foyers en permission depuis Bizerte (Tunisie) pour Marseille. Le 30 avril, il est rayé des cadres de l'armée et se retire à Bosquentin (Eure)¹.

Incorporé le 26 juin 1957, dans la gendarmerie, il est nommé, le 22 juillet élève gendarme. Le 30 juillet, il est mis en route pour suivre un stage d'instruction pendant six mois en Algérie et le 31 juillet,

il intègre le centre d'instruction de gendarmerie mobile d'Oued-Sarno. Le 23 janvier 1958, il est gendarme titulaire. Affecté, le 13 février, au **groupement autonome de gendarmerie des territoires du sud algérien**, il rejoint la brigade de Laghouat. Le 15 avril, il est muté à la brigade de Tadjemout.

En juin 1959, il se marie en métropole. Après une permission, il est de nouveau affecté le 15 octobre à Laghouat².

Au nombre de trois gendarmes, la petite brigade assure des missions de renseignements et de surveillance. Le 21 octobre, il est admis dans le corps des sous-officiers de carrière. Quand l'indépendance de l'Algérie est proclamée, Jacques Lefèvre est encore affecté à la 10^e légion de gendarmerie pour la brigade de Laghouat.

Une nouvelle affectation l'attend en France où sa femme et ses enfants seraient plus en sécurité. Disposant d'une permission de 66 jours à passer en métropole, il quitte la brigade le 5 août 1962, en direction d'Alger, au volant de la Peugeot 403 qu'il a achetée à un de ses supérieurs en perspective de ce déplacement.

Le 6 août, à 9 heures, la famille Lefèvre est attendue au centre d'accueil de la gendarmerie pour embarquer. À partir de 19 heures n'ayant aucune nouvelle, la gendarmerie lance des recherches.

Après enquête, il s'avère que le 5 août 1962, à 13 h 05, le gendarme Lefèvre, en tenue militaire, sa femme Nicole, son fils Alain âgé de deux ans et sa fille Nelly âgée d'un an ont passé le poste de contrôle de l'A.L.N* de Paul-Cazelles. Ils sont portés disparus, le jour de leur départ, sur la route entre Paul-Cazelles et Blida.

¹ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 53-890-01959.

² SHD, département Gendarmerie, dossier de carrière D-22977.DNG.PSO.21.6.57.